

Une fois qu'un homard a complètement rempli sa nouvelle carapace, il pèse environ 50 % de plus qu'avant la mue. Un homard du Détroit de Northumberland passe donc de sept onces à environ une livre et mue deux fois, alors que le homard vivant dans des eaux plus froides pèse en moyenne dix onces et ne mue qu'une seule fois.

La température est également un des facteurs qui déterminent l'âge auquel un homard atteint sa maturité sexuelle. Les femelles du Détroit de Northumberland peuvent devenir matures à sept onces, c'est-à-dire lorsqu'elles ont trois ans, alors que celles de la Baie de Fundy ne parviennent à la maturité sexuelle que lorsqu'elles atteignent 1,5 livre, à l'âge de huit ans.

SAISONS DE PÊCHE

Au Canada atlantique il existe au moins 38 districts de pêche du homard, avec 26 périodes d'ouverture et de fermeture différentes. Autrement dit, le homard se pêche pendant toute l'année au Canada. La majorité des débarquements ont cependant lieu au cours des deux périodes suivantes : de la fin d'avril à la fin de juillet, et du 1^{er} décembre au 30 janvier. Environ 75 % de ces débarquements ont lieu entre le 1^{er} mai et la fin de juillet.

GESTION DE LA RESSOURCE

Les débarquements de homards canadiens ont augmenté avec régularité et sont passés de 19 000 tonnes en 1978 à près de 39 000 en 1988. Biologiquement, cette ressource est la plus saine des ressources mondiales de homards. C'est là le résultat d'une gestion rigoureuse.

Le régime de réglementation existe depuis 1873 et a progressivement évolué de manière à assurer la stabilité des débarquements en présence de la vigoureuse concurrence entre les pêcheurs, des variations des taux de prises et des variations cycliques des classes d'âges.

Les premiers règlements imposaient des restrictions en ce qui concerne les homards à carapace molle, les femelles porteuses d'oeufs et les tailles des homards. Ces changements avaient été surtout imposés par les exigences du marché.

Au cours de ces 20 dernières années, les premiers règlements ont été mis en place pour limiter la capacité de pêche et donner plus de stabilité à l'industrie. On a limité le nombre des casiers, puis celui des entrées de nouveaux pêcheurs. Un programme de rachat a permis de récupérer environ 1 600 licences.